

Ordre de Mission

A adresser à la direction générale au moins 3 jours avant votre départ

<input checked="" type="checkbox"/> VILLE	<input type="checkbox"/> GRAND MONTAUBAN	<input type="checkbox"/> CCAS
<input type="checkbox"/> AUTRES (préciser)	<input type="checkbox"/> SCOT	<input type="checkbox"/> SIRTOMAD

<input type="checkbox"/> FORMATION	<input checked="" type="checkbox"/> DEPLACEMENT PROFESSIONNEL	<input type="checkbox"/> COUVERTURE ADMINISTRATIVE
------------------------------------	---	--

Identification de l'agent

Nom/Prénom : BANEGES Brigitte	Direction et Service : Mairie de Montauban	Grade :
N° de téléphone et adresse mail professionnel : 05.63.22.12.99. s.bahin@ville-montauban.fr		N° de téléphone et adresse mail personnel : (Facultatif : permet un remboursement plus rapide)

Itinéraire/destination/objet

Résidence administrative (lieu de travail) Mairie de Montauban	Résidence familiale (domicile)
Lieu de départ : Mairie de Montauban Date et heure de départ : vendredi 23 octobre 2020	Lieu de destination : Stade de Perpignan Organisme de formation/ de destination : Rugby Perpignan
Lieu de retour : Montauban Date et heure de retour : samedi 24/10/2020	Intitulé de la formation/ objet du déplacement professionnel Match Perpignan / USN Rugby → soutien USN Rugby

Mode de transport

Train <input type="checkbox"/>	Avion <input type="checkbox"/>	Véhicule de service <input checked="" type="checkbox"/>	Véhicule personnel* <input type="checkbox"/>	Covoiturage <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--------------------------------	---	--	--------------------------------------

* Si vous utilisez votre véhicule personnel, Joindre une copie de votre carte grise

Veuillez nous prévenir par mail (service formation ou service finances selon l'objet de votre déplacement) si vous avez un changement dans votre mode de transport, pour que l'assurance et le remboursement soient valides.

<input checked="" type="checkbox"/> atteste avoir pris connaissance du règlement relatif à l'usage des véhicules de service	<input checked="" type="checkbox"/> atteste être en possession d'un permis de conduire conforme à la réglementation en vigueur
---	--

Date et Signature de l'intéressé le 30/10/2020	Date et Signature du supérieur hiérarchique	Visa de la Direction Générale des Services
--	---	--



STATION AUCHAN
PORTE D'ESPAGNE
66000 PERPIGNAN
Tel: 04.68.68.10.10

CARTE BANCAIRE

a0000000421010
CB
LE 24-10-20 A 17-10-25
DAC AUCHAN CARBU 66
PERPIGNAN
3787548
05008583620107
XXXXXXXXXXXX5862
746591FD444862E9
116 330 232586 000447
30003

c @
MONTANT REEL 40.00 EUR
Pour information: 262.38 FRF

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER

Ticket No :
000020 00024 00 16 01076502
No pompe = 16
Carburant = SP98
Quantite = 29,22 L
Prix unit. = 1,369 EUR
TVA 20,00% = 6,67 EUR

indications non
controlees par l'etat

Merci de votre visite
a bientot

FRAM VOYAGES

16, Place Franklin Roosevelt
82000 MONTAUBAN
Telephone 05 24 00 00 24
Fax
05.63.92.78.01
R.C.S. 433 360 484 00466
agence.montauban@fram.fr

VILLE DE MONTAUBAN
9 Rue de l'Hotel de ville

82000 MONTAUBAN

Facture No : 75057032 du 08/09/2021

Page : 1/1

Commande OYAXZL

Référence client : C/07500000049

Dossier suivi par TISSONIERES SANDRINE

Code service :

Libelle : DE LABRIOLLE/AXEL

PRESTATIONS/FRAIS

Date	N° Piece	Compagnie	Libellé	Voyageurs	Montant
07/10/2021	63 82271190	LUFTHANSA	TOULOUSE MUNICH MUNICH ROME ROME MUNICH MUNICH TOULOUSE Taxes aéroport : 130.61	DE LABRIOLLE/AXEL	262.61
Départ : 07/10/2021		Retour : 09/10/2021			
Sous Total en Euro					262.61

REGLEMENTS

Date	Type règlement	Banque	Numero Pièce	Montant
Sous Total en Euro				

TOTAL

Report sous total prestations	262.61
Report sous total règlements	
Solde Facture en Euro	262.61

Echéance : 08/10/2021

Conformément à l'article L 441-6 du Code de Commerce, modifié par la loi No 2012-387 du 22/03/2012, tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard par application d'un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal et, pour les sociétés, au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 Euros. Mise en application du régime de la marge bénéficiaire. Article 26 et 26 bis de la 6ème directive. Régime particulier - Agences de Voyages.

Ordre de Mission

A adresser à la direction générale au moins 3 jours avant votre départ

VILLE GRAND MONTAUBAN CCAS
 AUTRES (préciser) SCOT SIRTOMAD

FORMATION DEPLACEMENT PROFESSIONNEL COUVERTURE ADMINISTRATIVE

Identification de l'agent

Nom/Prénom : DE LABRIOLLE	Direction et Service : MAIRE DE MONTAUBAN	Grade :
N° de téléphone et adresse mail professionnel : 05 63 22 19 19 claborie@ville-montauban.fr	N° de téléphone et adresse mail personnel : (Facultatif : permet un remboursement plus rapide)	

Itinéraire/destination/objet

Résidence administrative (<i>lieu de travail</i>) Mairie de Montauban – 9 rue de l'Hôtel de Ville 82000 Montauban	Résidence familiale (<i>domicile</i>) 9 rue Emile Pouillon 82000 Montauban
Lieu de départ : 82000 Montauban Date et heure de départ : 7 octobre 2021 à 15h30	Lieu de destination : VILLA MEDICIS - 00187 Roma Organisme de formation/ de destination : Académie de France à Rome
Lieu de retour : 9 rue Emile Pouillon 82000 Montauban Date et heure de retour : 9 octobre 2021 à 18h30	Intitulé de la formation/ objet du déplacement professionnel Signature de la convention Dess'Ingres

Mode de transport

Train Avion Véhicule de service Véhicule personnel* Covoiturage

* Si vous utilisez votre véhicule personnel, joindre une copie de votre carte grise

Veillez nous prévenir par mail (service formation ou service finances selon l'objet de votre déplacement) si vous avez un changement dans votre mode de transport, pour que l'assurance et le remboursement soient valides.

atteste avoir pris connaissance du règlement relatif à l'usage des véhicules de service
 atteste être en possession d'un permis de conduire conforme à la réglementation en vigueur

Date et Signature de l'intéressé



Date et Signature du supérieur hiérarchique

Visa du Directeur de Cabinet



ETAT DE FRAIS DE DEPLACEMENT

VILLE DE MONTAUBAN

NOM PRENOM De LABRIOLLE Axel
ELU MAIRE DE MONTAUBAN
OBJET SIGNATURE CONVENTION DESS'INGRES
DATES 7 AU 9 OCTOBRE 2021
LIEU ROME (Villa MEDICIS)

	QUANTITE	P.U.	TOTAL
			0,00
PARKING			113,57
REPAS			0,00
HEBERGEMENT			0,00
NUITEE			105,00
RATP	2		0,00
TAXI			0,00
			0,00
			218,57
TOTAL			

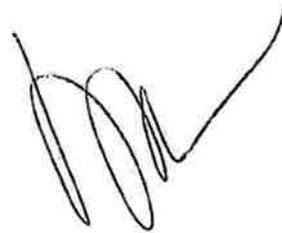
Arrêté à la somme de : Deux cent dix huit Euros et 57 cts.

PJ: divers justificatifs

Fait à Montauban le:

23/11/2021

Certifié exact par:



Ordre de Mission

A adresser à la direction générale au moins 3 jours avant votre départ

<input checked="" type="checkbox"/> VILLE	<input type="checkbox"/> GRAND MONTAUBAN	<input type="checkbox"/> CCAS
<input type="checkbox"/> AUTRES (préciser)	<input type="checkbox"/> SCOT	<input type="checkbox"/> SIRTOMAD

<input type="checkbox"/> FORMATION	<input checked="" type="checkbox"/> DEPLACEMENT PROFESSIONNEL	<input checked="" type="checkbox"/> COUVERTURE ADMINISTRATIVE
------------------------------------	---	---

Identification de l'agent

Nom/Prénom : DE LABRIOLLE	Direction et Service : MAIRE DE MONTAUBAN	Grade :
N° de téléphone et adresse mail professionnel : 05 63 22 19 19 claborie@ville-montauban.fr		N° de téléphone et adresse mail personnel : (Facultatif : permet un remboursement plus rapide)

Itinéraire/destination/objet

Résidence administrative (lieu de travail) Mairie de Montauban – 9 rue de l'Hôtel de Ville 82000 Montauban	Résidence familiale (domicile) 9 rue Emile Pouvillon 82000 Montauban
Lieu de départ : 82000 Montauban	Lieu de destination : VILLA MEDICIS - 00187 Roma
Date et heure de départ : 7 octobre 2021 à 15h30	Organisme de formation/ de destination : Académie de France à Rome
Lieu de retour : 9 rue Emile Pouvillon 82000 Montauban	Intitulé de la formation/ objet du déplacement professionnel Signature de la convention Dess'Ingres
Date et heure de retour : 9 octobre 2021 à 18h30	

Mode de transport

Train <input type="checkbox"/>	Avion <input checked="" type="checkbox"/>	Véhicule de service <input type="checkbox"/>	Véhicule personnel* <input type="checkbox"/>	Covoiturage <input type="checkbox"/>
--------------------------------	---	--	--	--------------------------------------

* Si vous utilisez votre véhicule personnel, joindre une copie de votre carte grise

Veillez nous prévenir par mail (service formation ou service finances selon l'objet de votre déplacement) si vous avez un changement dans votre mode de transport, pour que l'assurance et le remboursement soient valides.

<input checked="" type="checkbox"/> atteste avoir pris connaissance du règlement relatif à l'usage des véhicules de service
<input type="checkbox"/> atteste être en possession d'un permis de conduire conforme à la réglementation en vigueur

Date et Signature de l'intéressé 	Date et Signature du supérieur hiérarchique	Visa du Directeur de Cabinet 
---	---	--

36

BANCO BPM
NEXI
VISA
ACQUISTO
RISTORANTE VIRGILIO
ROMA

Eserc. 0494116
A.I.I.C. 00000000003
Data 08/10/21 Ora 21:06
TML 02311801 STAN 002956
Mod. Online CTLS ICC
AUT. 507637 OPER. 003009
AUTH.RESP.CODE 00
VISA CONTACTLESS
PAN *****6352
SCAD ****
A.ID A000000031010
APPL VISA
ATC 01C3 TCC 380 TT 00
TrCC 978 UN 022BC4D5
TVR 0000000000
ARQC 2ABAC8303F5486EF
IAD 06721203A000000A0100
000040000352D8AE
--- COPIA --- CLIENTE ---
IMPORTO EUR 36,00

Transazione eseguita
Grazie e arrivederci
BANCO BPM

DOCUMENTO GESTIONALE

Pezzi	Descrizione	Prz.Unit	Prz.Tot
2.00	BIRRA 04	6.00	12.00
1.00	PROSC CRUDO	12.00	12.00
1.00	CALZ/PROSC.MOZZA	12.00	12.00
		Totale EU:	36.00

N.38 Del:08/10/21 21:02 Op:02
TAV.N. 22
Sig.
08/10/21 21:06 DOC.GEST.0279 0000
NUMERO DI MATRICOLA: 9688000003

DOCUMENTO GESTIONALE

MIA LIMO
 di PETERLINI MATTEO
 Via Mirtense, snc - 02030 FRASSO SABINO (RI)
 P.IVA: 01185460571
 C.F.: PTR MTT 91B20 H501Q
 info.mialimo@gmail.com

QUANTITA'	NATURA E QUALITA' DEI BENI O DEI SERVIZI	IMPORTO
01	TRANSFER FROM FCO AIRPORT to Rome - Villa Parisi	55 €
IMPOSTA		65 €
CORRISPETTIVO PAGATO		55 €
CORRISPETTIVO NON PAGATO		
TOTALE €		55 €

DAQ 641118 /1/1
 6205R1

CARTA CREDITO 22,00
 016621 REG. 1 OP. 0
 OPERATORE: NESSUNO

09-10-2021 10:24
 DOCUMENTO N. 0467-0032
 RT 3C1PF000102

Grazie e arrivederci
 NEXI

MP AUTONOLEGGIO
 di PETERLINI MARCO
 Località COISANTI snc
 02040 MONTE SAN GIOVANNI IN SABINA (RI)
 Partita IVA N° 01128690573
 Cod. Fisc. PTR MRC 60P29 H501J

QUANTITA'	NATURA E QUALITA' DEI BENI O DEI SERVIZI	IMPORTO
01	TRANSFER Roma Virus naxico Siroboni Firenze	50 €
IMPOSTA		50 €
CORRISPETTIVO PAGATO		50 €
CORRISPETTIVO NON PAGATO		
TOTALE €		50 €

DCO 255081 /1/1
 6205R1

CIAMPINI
 DI MARCO CIAMPINI
 P. ZZA TRINITA' DEI MONTI SNC ROMA
 P. IVA 08731990589
 TEL. 06-6785678

DOCUMENTO COMMERCIALE
 DI VENDITA O PRESTAZIONE

DESCRIZIONE	IVA	EURO
4 X 3,50		
CAFFE' AMERICANO	10%	14,00
4 X 2,00		
LIEVITO GRANDE	10%	8,00
**TAVOLO 25 CAMERIERE 2		
TOTALE COMPLESSIVO		22,00
DI CUI IVA		2,00

Transazione eseguita
 AUT. N. 154577
 Grazie e arrivederci
 NEXI

Trampol

22

LEGGE 30.12.1991 N. 413
 D.M. 30.03.1992 - D.P.R. 2.12.1992 N. 413
 Agenzia delle Entrate n. 200971206 del 11/11/2009

LEGGE 30.12.1991 N. 413
 D.M. 30.03.1992 - D.P.R. 2.12.1992 N. 413
 Agenzia delle Entrate n. 200971206 del 11/11/2009

CALCUL FRAIS DEPLACEMENT M LE MAIRE DU 7 AU 9 OCTOBRE 2021 A ROME
 SELON DELIBERATION 160092021

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

08-oct		09-oct	
220 €	INDEMNITE DE BASE Italie	220 €	INDEMNITE DE BASE Italie
143 €	(-65%) HEBERGE	143 €	(-65%) HEBERGE
77 €	SOUS-TOTAL	77 €	SOUS-TOTAL
13,48 €	(-17,5%) 1 REPAS PRIS EN CHARGE	26,95 €	(-35%) 2 REPAS PRIS EN CHARGE
63,52 €	TOTAL 1	50,05 €	TOTAL 3

(TRANSPORT)

07-oct		09-oct	
55 €	TOTAL 2	50 €	TOTAL 4
	FRAIS REELS		FRAIS REELS

118,52 € TOTAL (1+2)

100,05 € TOTAL (3+4)

TOTAL A REMBOURSER

218,57 €

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 20 septembre 2021

N°160/09/2021 : PROJET DESS'INGRES - SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ACADEMIE DE ROME - VILLA MEDICIS : ATTRIBUTION D'UN MANDAT SPECIAL POUR LE MAIRE ET MONSIEUR BECADE, ADJOINT A LA CULTURE

L'an deux mille vingt et un, le lundi 20 septembre à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis à l'espace Valorem – 95 Grande rue Sapiac, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 14 septembre 2021.

Présents : 36

Mesdames, Messieurs, Axel de LABRIOLLE, Laurence PAGES, Philippe BECADE, Clarisse HEULLAND, Claude JEAN, Véronique LAGARRIGUE, Daniel BORY, Pauline FORESTIE, Khalid LAABID, Nadia CHEKLIT, Jean-Pierre FOISSAC, Sabine SI BELKACEM-CONDAMINES, Nadine BON, Philippe FASAN, Muriel GIANOLA, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Angèle LOUCHART, Marie-Agnès DETAILLEUR, Gérard CATALA, Bernard BOUTON, Claudine PEIRONE, Anne-Marie GRIMAL, Sophie LARAN, Fabrice MIEULET, Aurélie BURATTI, Quentin SUCAU, Arnaud MOURGUES, Solal GEA, Michel CAPPELLETTI, Rodolphe PORTOLES, Stéphane GONZALEZ, Arnaud HILION, Andréa CARO, Laetitia DESGUERS, Valérie CAURO

Pouvoirs : 12

Mesdames, Messieurs Marie-Claude BERLY à Axel de LABRIOLLE, Jean Martial DEJEAN à Philippe FASAN, Danielle AMOUROUX à Nadine BON, Bernard PECOU à Daniel BORY, Mathieu PERGET à Arnaud MOURGUES, Jean-François GARRIGUES à Solal GEA, Ambre LOPEZ-GIMENEZ à Quentin SUCAU, Jeannine MEIGNAN à Rodolphe PORTOLES, Olivier FOURNET à Arnaud HILION, Jacques ZAMUNER à Laetitia DESGUERS, Sandrine LAGARDE à Andréa CARO, Lucie FOURNEL à Stéphane GONZALEZ

Absent : 1

Monsieur Thierry DEVILLE

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir,

- donner un mandat spécial à Monsieur le Maire et Monsieur Philippe BECADE pour représenter la commune de Montauban dans le cadre d'un déplacement à Rome pour la signature de la convention de partenariat avec l'Académie de Rome – Villa Médicis qui aura lieu durant le séjour du 7 au 9 octobre 2021. (inclus)
- de rembourser les frais occasionnés par ce déplacement pour les élus concernés selon les modalités définies par la présente délibération.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

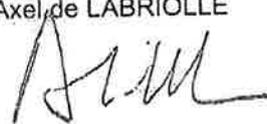
De sa transmission en Préfecture le : **23 SEP. 2021**

De sa publication et/ou affichage le : **23 SEP. 2021**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 20 septembre 2021

Le Maire
Axel de LABRIOLLE



Ordre de Mission

A adresser à la direction générale au moins 3 jours avant votre départ

VILLE
 GRAND MONTAUBAN
 CCAS
 AUTRES (préciser)
 SCOT
 SIRTOMAD

FORMATION
 DEPLACEMENT PROFESSIONNEL
 COUVERTURE ADMINISTRATIVE

Identification de l'agent

Nom/Prénom :	Direction et Service :	Grade :
DE LABRIOLLE Axel	MAIRE DE MONTAUBAN	
N° de téléphone et adresse mail professionnel :	N° de téléphone et adresse mail personnel :	
05 63 22 12 24 claborie@ville-montauban.fr	(Facultatif : permet un remboursement plus rapide)	

Itinéraire/destination/objet

Résidence administrative (lieu de travail) Mairie de Montauban – 9 rue de l'Hôtel de Ville 82000 Montauban	Résidence familiale (domicile) 9 rue Emile Pouvillon 82000 Montauban
Lieu de départ : 82000 Montauban	Lieu de destination : Parc des Expositions – Porte de Versailles
Date et heure de départ : 17 novembre 2021 à 5h00	Organisme de formation/ de destination : Salon des Maires 2021
Lieu de retour : 9 rue Emile Pouvillon 82000 Montauban	Intitulé de la formation/ objet du déplacement professionnel Salon des Maires et des Collectivités Territoriales
Date et heure de retour : 17 novembre 2021 à 21h00	

Mode de transport

Train
 Avion
 Véhicule de service
 Véhicule personnel*
 Covoiturage

* Si vous utilisez votre véhicule personnel, joindre une copie de votre carte grise

Veuillez nous prévenir par mail (service formation ou service finances selon l'objet de votre déplacement) si vous avez un changement dans votre mode de transport, pour que l'assurance et le remboursement soient valides.

atteste avoir pris connaissance du règlement relatif à l'usage des véhicules de service

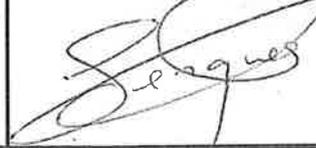
atteste être en possession d'un permis de conduire conforme à la réglementation en vigueur

Date et Signature de l'intéressé



Date et Signature du supérieur hiérarchique

Visa du Directeur de Cabinet



FRAM VOYAGES

16, Place Franklin Roosevelt
 82000 MONTAUBAN
 Telephone 05 24 00 00 24
 Fax
 05.63.92.78.01
 R.C.S. 433 360 484 00466
 agence.montauban@fram.fr

VILLE DE MONTAUBAN
 9 Rue de l'Hotel de ville

82000 MONTAUBAN

Facture No : 75057308 du 29/10/2021	Page : 1/1	Commande VBJ44A
Référence client : C/07500000049	DUPLICATA	Dossier suivi par TISSONIERES SANDRINE
Code service :	Libelle : CHAMPAGNE DE LABR	

PRESTATIONS/FRAIS

Date	N° Piece	Compagnie	Libellé	Voyageurs	Montant
17/11/2021	63 84358679	AIR FRANCE	TOULOUSE PARIS A/R	CHAMPAGNE DE LABR	627.15
Départ : 17/11/2021		Retour : 17/11/2021		Taxes aéroport : 57.15	
BILLET NON REMBOURSABLE		BILLET MODIFIABLE			
Sous Total en Euro					627.15

REGLEMENTS

Date	Type règlement	Banque	Numero Pièce	Montant
Sous Total en Euro				

TOTAL

Report sous total prestations	627.15
Report sous total règlements	
Solde Facture en Euro	627.15

Echéance : 29/11/2021

Conformément à l'article L 441-6 du Code de Commerce, modifié par la loi No 2012-387 du 22/03/2012, tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard par application d'un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal et, pour les sociétés, au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 Euros. Mise en application du régime de la marge bénéficiaire. Article 26 et 26 bis de la 6ème directive. Régime particulier - Agences de Voyages.

Emetteur

Entité juridique

Association des Maires de France et des
présidents d'intercommunalité

41 Quai d'Orsay
75007 Paris
FRANCE

Entité commerciale

41 Quai d'Orsay
75007 Paris
SIRET : 78471845400027

Client

Entité

HOTEL DE VILLE
9 RUE HOTEL DE VILLE, BP 764, CEDEX
82013 MONTAUBAN
FRANCE

Références

SIRET : 21820121800011

Numéro d'Engagement : AMF343062 du 08/12
/2022

Elu : Madame le maire
Code client : COM82121

Service Récepteur

Code : CB

Facture CG224788 du 08/12/2022

A1 : Dépôt par un fournisseur d'une facture

Récapitulatif

Total HT (EUR)	1 330,00
Total Taxes	
Total TTC (EUR)	1 330,00
Net à payer (EUR)	1 330,00

Type de facture : Congres

Paiement par virement (payment to bank account) sur le compte IBAN (BIC) : FR4120041000011350831A02064 (PSSTFRPPPAR)

Nous vous remercions de votre règlement avant le : 30/01/2023

1330% / h
=> 95 € / P.

TVA	Dénomination de l'article	Quantité facturée	Prix unitaire	Unité de prix	Total remise /charge	Total HT
0,00	Participation au 104ème congrès : BARÈGES Brigitte, DEVILLE Thierry, BERLY Marie-Claude, GRIMAL Anne-Marie, PAGÈS Laurence, LAABID Khalid, GÉA Solal, GARRIGUES Jean-François, CHEKLIT Nadia, PERGET Mathieu, PÉCOU Bernard, BON Nadine, LE FURAUT Stéphanie, HEULLAND Clarisse Code article : CONGRES	1,00	1 330,00			1 330,00
Totaux du site de livraison, pour information :						
	Brut HT					1 330,00
	Remises/charges à la ligne					0,00
	Net HT					1 330,00

Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité - 41 Quai d'Orsay 75007 Paris (FR) FRANCE



Demande pour frais d'hébergement Elus

Ville

Frais d'hébergement liés à une convention

(ex : prise en charge de repas pour un événement culturel ou)

(Prière de joindre la convention)

Frais d'hébergement hors convention

Identification du demandeur /organisateur

MAIRIE de MONTAUBAN	Service : Cabinet	Objet : Salon des Maires 2022
---------------------	-------------------	-------------------------------

Objet

<p>Nom et adresse de l'hôtel (via AMF) : Hôtel Ibis Porte de Vanves 110 rue Jean Bleuzen 92170 Vanves</p> <p>Date : Mardi 21 novembre et Mercredi 22 novembre 2022</p>	
--	--

Nombre de participants : 14 personnes

Liste nominative des convives conservée par le Cabinet pour répondre éventuellement à une demande de la Chambre Régionale des Comptes.

Validation de la demande

<p>Avis du Cabinet :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Date : 03 OCT, 2022</p>	<p>Observations :</p> 
--	---



ASSOCIATION DES MAIRES DE TARN-ET-GARONNE

JUSTIFICATIF DE SOMMES DUES

104^{ème} CONGRES DES MAIRES DE FRANCE
Du Lundi 21 Novembre au Vendredi 25 Novembre 2022

Monsieur Gérard CRAIS, Trésorier de l'association des Maires du Tarn-et-Garonne, atteste par la présente, de l'inscription au 104^{ème} Congrès des Maires de France, de Madame Brigitte BAREGES, Maire de MONTAUBAN. Elle sera accompagnée de :

- Madame Marie-Claude Berly
- Monsieur Thierry Deville
- Madame Anne-Marie Grimal (1 nuit seulement)
- Madame Laurence Pagès
- Monsieur Khalid Laabid
- Monsieur Solal Gea
- Monsieur Jean-François Garrigues
- Madame Nadia Cheklit
- Monsieur Mathieu Perget
- Madame Stéphanie Le Furaut
- Madame Nadine Bon
- Monsieur Bernard Pécou

Les frais inhérents à ce séjour s'élèvent à :

25 nuits à l'hôtel Ibis Vanves, petits-déjeuners compris (175 € la chambre) : 4 375 €

SOIT UN TOTAL DE : 4 375 €

Téléphone 05 63 63 79 06 - Fax 05 63 91 13 84 - E-mail : amf-82@wanadoo.fr

Site : www.amf82.com

Hôtel du Département - Boulevard Hubert Gouze - B.P. 783 - 82013 MONTAUBAN Cedex

Ce versement doit être effectué à :

L'ASSOCIATION DES MAIRES DU TARN-ET-GARONNE

CCP 0086652 D 037 TOULOUSE

Etablissement 20041

Guichet 01016

Clé RIP 26

IDENTIFIANT SIRET 800 300 626 00010

IDENTIFIANT SIREN 800 300 626

Fait à Montauban, le 23 septembre 2022

LE TRESORIER,
Gérard CRAIS



2 unités à 175€
= 350€ / Pors

Ordre de Mission

A adresser à la direction générale au moins 3 jours avant votre départ

VILLE GRAND MONTAUBAN CCAS
 AUTRES (préciser) SCOT SIRTOMAD

FORMATION DEPLACEMENT PROFESSIONNEL COUVERTURE ADMINISTRATIVE

Identification de l'agent

Nom/Prénom : BAREGES Brigitte 5805 - 07 83	Direction et Service : Maire de Montauban	Grade :
N° de téléphone et adresse mail professionnel : 05.67.05.53.77 ssalkin@ville-montauban.fr	N° de téléphone et adresse mail personnel : (Facultatif : permet un remboursement plus rapide)	

Itinéraire/destination/objet

Résidence administrative (lieu de travail)	Résidence familiale (domicile)
Lieu de départ : Aéroport de Toulouse	Lieu de destination : Paris
Date et heure de départ : 12/09/2022 à 19h	Organisme de formation/ de destination : Salon Paris Design Week
Lieu de retour : Aéroport de Toulouse	Intitulé de la formation/ objet du déplacement professionnel : Invitation au salon
Date et heure de retour : 13/09/2022 à 16h15	

Mode de transport

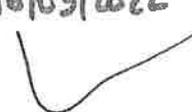
Train Avion Véhicule de service Véhicule personnel* Covoiturage

Si vous utilisez votre véhicule personnel, joindre une copie de votre carte grise

veuillez nous prévenir par mail (service formation ou service finances selon l'objet de votre déplacement) si vous avez un changement dans votre mode de transport, pour que l'assurance et le remboursement soient valides.

atteste avoir pris connaissance du règlement relatif à l'usage des véhicules de service

atteste être en possession d'un permis de conduire conforme à la réglementation en vigueur

Date et Signature de l'intéressé 16/09/2022 	Date et Signature du supérieur hiérarchique	Visa de la Direction Générale des Services
--	---	--

KOUIDER ACHOUR

No Stat.: 5362
No Immat.: ES-632-MS
Commune de rattachement: PARIS

Date: 13/09/2022
Départ: 10:50 Arrivée: 11:18
Distance: 17.8 Km
Lieu départ:

Lieu arrivée:

Tarif(s) appliqué(s) 37.00
ORLY-RD 37.00 €
TOTAL TTC 37.00 €
Total TVA 3.36 €
Total HT 33.64 €

Le tarif minimum, suppl. inclus, susceptible d'être perçu pour une course est fixé à 7.30 €

Adresse de réclamation:
BUREAU DES TAXIS
ET DES TRANSPORTS PUBLICS
36 RUE DES MORILLONS
75015 PARIS

Nom client:

Adresse client:

Exemplaire client



PREMIUM CAB
13, rue Edouard Branly
94310 ORLY

06 11 52 10 42
contact@premium-cab.fr
www.premium-cab.fr
RCS Créteil 817 435 928

FACTURE N° 2930
NOM / SOCIÉTÉ :

Barcel

Date : 14/09/2022

Lieu départ : Orly

Lieu arrivée : Paris

Attente :

Majoration dernière minute :

MONTANT PAYÉ : 80,00 €

dont TVA 10,00 €

10,00 %

TARIFS APPLICABLES	Tarif			
	A	B	C	D
Kilométrique	50 €	70 €	90 €	
Prise en charge	30,00 €		2,00 € / km	
Majoration	+ 50 %		++ 100 %	
ZONES / HORAIRES	du lundi au vendredi 7h à 20h 5h à 7h - 20h à 0h			
ZONE URBAINE PARIS	A	A++	A++	
ZONE SUBURBAINE	C	C+	C++	
AÉROPORT CDG	B	B+	B++	
AÉROPORT DORLY	D	D+	D++	
AU-DELA DE LA ZONE			week-end jours fériés	

Prix applicables sur réservation - Non réservation ou réservation de dernière minute +20 €
* Toute réservation annulée moins d'une heure avant sera due dans son intégralité

CARTE BANCAIRE

A0000000421010

LE 12/09/22 A 20:39:05

PREMIUM CAB

ORLY

2497433 81743592800012

30002

#####5794

077E7E22CD1A18F6

001 000001 152 C

MONTANT : 80,00 EUR

DEBIT TICKET CLIENT

A CONSERVER

80,00 €

FRAM VOYAGES

16, Place Franklin Roosevelt
 82000 MONTAUBAN
 Telephone 05 24 00 00 24
 Fax
 05.63.92.78.01
 R.C.S. 433 360 484 00466
 agence.montauban@fram.fr

VILLE DE MONTAUBAN
 9 Rue de l'Hotel de ville

82000 MONTAUBAN

Facture No : 75057734 du 03/02/2022	Page : 1/1	Commande K5DFOC
Référence client : C/07500000049	DUPLICATA	Dossier suivi par TISSONIERES SANDRINE
Code service :	Libelle : BAREGES/BRIGITTE	

PRESTATIONS/FRAIS					
Date	N° Piece	Compagnie	Libellé	Voyageurs	Montant
07/02/2022	18 80403860	BSP PVT 75 MONTAUBAN	SUBSCRIPTION CARD FOR REDUCED RATES Taxes aéroport : 0.00	BAREGES/BRIGITTE	419.00
Départ : 07/02/2022					
Sous Total en Euro					419.00

REGLEMENTS					
Date	Type règlement	Banque	Numero Pièce	Montant	
Sous Total en Euro					

TOTAL	
Report sous total prestations	419.00
Report sous total règlements	
Solde Facture en Euro	419.00

Echéance : 03/03/2022

ABONNEMENT AIR FRANCE VALIDITE 1 AN A COMPTEUR DU 03/02/2022

419 €

Conformément à l'article L 441-6 du Code de Commerce, modifié par la loi No 2012-387 du 22/03/2012, tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard par application d'un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal et, pour les sociétés, au paiement d' une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 Euros. Mise en application du régime de la marge bénéficiaire. Article 26 et 26 bis de la 6ème directive. Régime particulier - Agences de Voyages.



FRAM VOYAGES
16 Place Franklin Roosevelt
82000 MONTAUBAN
Tél. : 05 24 00 00 24 / Fax : 05 63 92 78 01
agence.montauban@fram.fr

Facture N° F76100396 du 04/10/2022 ORIGINAL
Référence Client : C7500049
Dossier suivi par : Sandrine T.
Dossier voyage : D0001148 Page 1/1

VILLE DE MONTAUBAN
9 Rue de l'Hotel de ville
NC
NC
82000 MONTAUBAN

Prestations / Frais				
N° pièce	Compagnie	Libellé	Voyageur	Montant
05752517489820	AIR FRANCE Classe : E CO2 (en Kg) : 92.6	TOULOUSE/ORLY Départ le 21/11/2022 Taxe aéroport : 24,93 Type billet : Billet Electronique	BAREGES/BRIGITTE	221,93
05752517489820		FRAIS D'AGENCE NON REMBOURSABLES H.T.	BAREGES/BRIGITTE	16,67
		T.V.A FRAIS D'AGENCE NON REMBOURSABLES		3,33
			Total hors T.V.A	238,60
			Montant T.V.A	3,33
			Total T.T.C EUR	241,93

Total		
	Report total prestations	241,93
	Report total règlements	0,00
Echéance : 03/11/2022 Règlement à 30 jours	Solde Facture EUR	241,93

Récapitulatif TVA			
H.T.	Taux	T.V.A.	T.T.C
221,93	0,00 %	0,00	221,93
16,67	20,00 %	3,33	20,00

Conformément à l'article L 441-6 du Code de Commerce, modifié par la loi n° 2008-776 du 04/08/2008 - art.92, un intérêt de retard sera demandé pour tout paiement effectué au delà de la date d'échéance par application d'un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40,00 EUR. Mise en application du régime de la marge bénéficiaire. Article 26 et 26 bis de la 6ème directive. TVA : Régime particulier - Agence de voyages.

Société : FRAM 13 rue Antoine Deville 31070 TOULOUSE - au Capital de 10 000 000 Euros - RCS B 814154134 -
Immatriculation : IM075150061 - APE : 7911Z - TVA Intracommunautaire : FR86814154134 - N° SIRET : 81415413400047
RCP : HELVETIA ASSURANCE 25 quai Lamandé 76600 LE HAVRE - Garantie Financière : APST : 15 Avenue Carnot 75017 PARIS 17

**FRAM VOYAGES**

16 Place Franklin Roosevelt

82000 MONTAUBAN

Tél. : 05 24 00 00 24 / Fax : 05 63 92 78 01

agence.montauban@fram.fr

Avoir N° A75100062 du 12/10/2022**ORIGINAL**

Référence Client : C7500049

Dossier suivi par : Sandrine T.

Dossier voyage : D0001148

Page 1/1

VILLE DE MONTAUBAN

9 Rue de l'Hotel de ville

NC

NC

82000 MONTAUBAN

Prestations / Frais				
N° pièce	Compagnie	Libellé	Voyageur	Montant
05752517489820	AIR FRANCE Classe : E CO2 (en Kg) : 92.6	TOULOUSE/ORLY Départ le 21/11/2022 Taxe aéroport : 24,93 Type billet : Billet Electronique	BAREGES/BRIGITTE	221,93
Total hors T.V.A				221,93
Montant T.V.A				0,00
Total T.T.C EUR				221,93

Total	
Report total prestations	221,93
Report total règlements	0,00
Solde Avoir EUR	221,93

Récapitulatif TVA			
H.T.	Taux	T.V.A.	T.T.C
221,93	0,00 %	0,00	221,93

Informations complémentaires

Cet avoir concerne la facture N° F75100396

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce, modifié par la loi n° 2008-776 du 04/08/2008 - art.92, un intérêt de retard sera demandé pour tout paiement effectué au delà de la date d'échéance par application d'un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40,00 EUR. Mise en application du régime de la marge bénéficiaire. Article 26 et 26 bis de la 6ème directive. TVA : Régime particulier - Agence de voyages.

Société : FRAM 13 rue Antoine Deville 31070 TOULOUSE - au Capital de 10 000 000 Euros - RCS B 814154134 -
Immatriculation : IM075150061 - APE : 7911Z - TVA Intracommunautaire : FR86814154134 - N° SIRET : 81415413400047
RCP : HELVETIA ASSURANCE 25 quai Lamandé 76600 LE HAVRE - Garantie Financière : APST : 15 Avenue Carnot 75017 PARIS 17



FRAM VOYAGES
 16 Place Franklin Roosevelt
 82000 MONTAUBAN
 Tél. : 05 24 00 00 24 / Fax : 05 63 92 78 01
 agence.montauban@fram.fr

Facture N° F75100443 du 12/10/2022 ORIGINAL
 Référence Client : C7500049
 Dossier suivi par : Sandrine T.
 Dossier voyage : D0001268 Page 1/1

VILLE DE MONTAUBAN
 9 Rue de l'Hotel de ville
 NC
 NC
 82000 MONTAUBAN

Prestations / Frais				
N° pièce	Compagnie	Libellé	Voyageur	Montant
05752517490310	AIR FRANCE Classe : E CO2 (en Kg) : 185.2	TOULOUSE/ORLY/TOULOUSE Départ le 21/11/2022, Retour le 23/11/2022 Taxe aéroport : 59,4 Type billet : Billet Electronique	BAREGES/BRIGITTE	456,40
05752517490310		FRAIS D'AGENCE NON REMBOURSABLES H.T.	BAREGES/BRIGITTE	16,67
		T.V.A FRAIS D'AGENCE NON REMBOURSABLES		3,33
			Total hors T.V.A	473,07
			Montant T.V.A	3,33
			Total T.T.C EUR	476,40

Total		
	Report total prestations	476,40
	Report total règlements	0,00
Echéance : 11/11/2022 Règlement à 30 jours	Solde Facture EUR	476,40

Récapitulatif TVA			
H.T.	Taux	T.V.A.	T.T.C
456,40	0,00 %	0,00	456,40
16,67	20,00 %	3,33	20,00

Wt

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce, modifié par la loi n° 2008-776 du 04/08/2008 - art.92, un intérêt de retard sera demandé pour tout paiement effectué au delà de la date d'échéance par application d'un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40,00 EUR. Mise en application du régime de la marge bénéficiaire. Article 26 et 26 bis de la 6ème directive. TVA : Régime particulier - Agence de voyages.

Société : FRAM 13 rue Antoine Deville 31070 TOULOUSE - au Capital de 10 000 000 Euros - RCS B 814154134 -
 Immatriculation : IM075150061 - APE : 7911Z - TVA Intracommunautaire : FR65814154134 - N° SIRET : 81415413400047
 RCP : HELVETIA ASSURANCE 25 quai Lamandé 76600 LE HAVRE - Garantie Financière : APST : 15 Avenue Carnot 75017 PARIS 17

**FRAM VOYAGES**

16 Place Franklin Roosevelt

82000 MONTAUBAN

Tél. : 05 24 00 00 24 / Fax : 05 63 92 78 01

agence.montauban@fram.fr

Avoir N° A75100075 du 24/10/2022**ORIGINAL**

Référence Client : C7500049

Dossier suivi par : Sandrine T.

Dossier voyage : D0001268

Page 1/1

VILLE DE MONTAUBAN

9 Rue de l'Hotel de ville

NC

NC

82000 MONTAUBAN

Prestations / Frais				
N° pièce	Compagnie	Libellé	Voyageur	Montant
05752517490310	AIR FRANCE Classe : E CO2 (en Kg) : 185.2	TOULOUSE/ORLY/TOULOUSE Départ le 21/11/2022 Taxe aéroport : 59,4 Type billet : Billet Electronique	BAREGES/BRIGITTE	456,40
Total hors T.V.A				456,40
Montant T.V.A				0,00
Total T.T.C EUR				456,40

Total	
Report total prestations	456,40
Report total règlements	0,00
Solde Avoir EUR	456,40

Récapitulatif TVA			
H.T.	Taux	T.V.A.	T.T.C
456,40	0,00 %	0,00	456,40

Informations complémentaires

Cet avoir concerne la facture N° F75100443

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce, modifié par la loi n° 2008-776 du 04/08/2008 - art.92, un Intérêt de retard sera demandé pour tout paiement effectué au delà de la date d'échéance par application d'un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40,00 EUR. Mise en application du régime de la marge bénéficiaire. Article 26 et 26 bis de la 6ème directive. TVA : Régime particulier - Agence de voyages.

Société : FRAM 13 rue Antoine Deville 31070 TOULOUSE - au Capital de 10 000 000 Euros - RCS B 814154134 -
Immatriculation : IM075150061 - APE : 7911Z - TVA Intracommunautaire : FR86814154134 - N° SIRET : 81415413400047
RCP : HELVETIA ASSURANCE 25 quai Lamandé 76600 LE HAVRE - Garantie Financière : APST : 15 Avenue Carnot 75017 PARIS 17

SARL MILA ESCAPADE
MANDATAIRE PROMOVACANCES
82000 MONTAUBAN
05.32.09.98.14

promovacances.mtb@gmail.com

TVA intracommunautaire : **FR30890051345**

SARL au capital de 10 000 €

IMMATRICULATION ATOUT France: IM082210001

Numéro CV : **COL2023/02-1**

Mairie de Montauban
9 Rue de l'Hôtel de ville
82000 MONTAUBAN

Fait à **MONTAUBAN**
 Le **14/02/23**

Numéro de l'article	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant
		1	299,00 €	299,00 €
Debours	Facture Air France AFFR0018462233			
	Frais d'Agence	1	20,00 €	20,00 €
Montant HT				319,00 €
Taux TVA				4,00 €
Montant TVA				323,00 €
299,00	0%	- €		
20,00	20%	4,00 €		
SOLDE DÙ :				323,00 €

DOMICILIATION :PNP MONTAUBAN
 CODE BANQUE : 30004 CODE GUICHET : 00184
 IBAN : FR76 3000 4001 8400 0102 2655 005

COMPTE : 00010226550

CLE : 05

DUPLICATA FACTURE AFFR0018462233 du 31/01/2023

Direction Générale France
Service Financier
45 rue de Paris
95747 Roissy Charles de Gaulle Cedex
FRANCE

TREHET/ACHA
MILA ESCAPADE
51 RUE DE LA RESISTANCE
82000 MONTAUBAN
FRANCE

CENTRE DE RELATION CLIENTS IATA N° : 20499894
FRANCE
Téléphone : 36 54

DATE EMISSION	NUMERO DU DOCUMENT	NOM DU PASSAGER	REFERENCES	DATE DE DEPART	NATURE DE LA PRESTATION	QTE	MONTANT UNITAIRE H.T.	TVA TAUX	MONTANT	SURCHARGE TRANSPORTEUR	AUTRES TAXES	MONTANT TTC
31/01/2023	0571512033528	BAREGES BRIGITTE MRS		31/01/2023	Carte de réduction	1	253,64	10,00	25,36	0,00	0,00	279,00
31/01/2023	0571512033528			31/01/2023	Frais de service abonnement	1	18,18	10,00	1,82	0,00	0,00	20,00

Références fiscales	Montant TVA	Base taxable
FR-Taux de TVA 10,00%	27,18	271,82
FR-Taux de TVA 20,00%	0,00	0,00
FR-Exonération de la TVA sur transport aérien	0,00	0,00
* Montant taxable : 65% du montant HT	0,00	0,00

Mentions légales
Facture payable au comptant
Tout retard de règlement entraînera le paiement des intérêts de retard au taux légal en vigueur
Indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement entre professionnels
Mentions délai de règlement
TVA acquittée d'après les débits

Total HT	EUR 271,82
Total TVA	27,18
Total surcharge transporteur	0,00
Total autres taxes	0,00
NET A PAYER	299,00
Règlement	299,00
Carte VISA	
Total règlement	299,00

SARL MILA ESCAPADE
MANDATAIRE PROMOVACANCES
82000 MONTAUBAN
05.32.09.98.14

promovacances.mtb@gmail.com

TVA intracommunautaire : FR30890051345

SARL au capital de 10 000 €

IMMATRICULATION ATOUT France: IM082210001

Numéro CV : COL2023/02-2

Mairie de Montauban
9 Rue de l'Hôtel de ville
82000 MONTAUBAN

Fait à MONTAUBAN

Le 14/02/23

Numéro de l'article	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant
Debours	Facture KARAVEL n°F230208952	1	806,13 €	806,13 €
Montant HT		Taux TVA		Montant TVA
806,13		0%		- €
TOTAL HT :				806,13 €
TOTAL TVA :				- €
TOTAL TTC :				806,13 €
SOLDE DÙ :				806,13 €

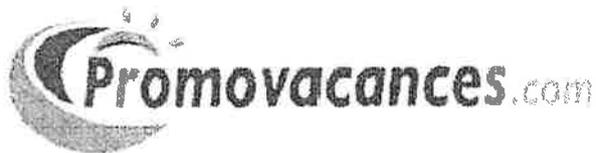
DOMICILIATION :BNP MONTAUBAN

CODE BANQUE : 30004 CODE GUICHET : 00184

IBAN : FR76 3000 4001 8400 0102 2655 005

COMPTE : 00010226550

CLE : 05



Facture N° F230208952

**M. DE MONTAUBAN MAIRIE
9 RUE DE L HOTEL DE VILLE
82000 MONTAUBAN**

Paris le **lundi 13 février 2023**

Destination **FRANCE** Départ le **14/02/2023** Retour le **15/02/2023**

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Total TTC
SEJOUR A LA CARTE	1	709,03	709,03
Taxes aéroport	1	57,10	57,10
Frais de dossier/pers.	1	20,00	20,00
Frais d'agence / dossier	1	20,00	20,00

**Total facture 806,13 Euros
soit 5 287,87 Francs**

Assurance non contractée

Règlement(s) : 806,13 CB webtpc auto mila escapade

Acompte : 806,13 Reste dû : 0,00

Passagers : TAURINES BAREGES / BRIGITTE Mme ADT (01/05/1953)
Dossier N° XE3020002X

N° TVA Intracommunautaire : FR52 532
321 916

Conformément à la loi N°92-1442 du 31/12/1992, un intérêt de retard sera demandé pour tout paiement effectué au-delà de la date d'échéance par application d'un taux égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal.
Régime particulier - Agences de voyages

N'oubliez pas de vérifier la validité des passeports ou cartes d'identité de chaque voyageur, enfants et bébés y compris. Les voyageurs doivent s'assurer des formalités nécessaires à leur séjour (visa, passeport, règles sanitaires, etc...).

Nous vous souhaitons un agréable voyage.

NB : voir nos conditions générales de vente sur notre site.

La vente de voyages sous l'enseigne Promovacances est assurée par Karavel, 17 rue de l'Ecliquier 75010 Paris - SAS au capital de 145.131.937 euros - RCS Paris B 532 321 916 - Tel : 0899 652 650 (1,35 euro/appeil puis 0,34euro/min TTC depuis un poste fixe) - Fax : 01 46 01 51 33 - E-mail : info@karavel.com - Immatriculation "About France" IM075140642 - Garant : APST, 15 av Carnot 75017 Paris - RCP : Helveta Assurances, 25 quai Lamandé 76600 Le Havre.



Agent agréé
202 417 82

Ordre de Mission

A adresser à la direction générale au moins 3 jours avant votre départ

<input checked="" type="checkbox"/> VILLE	<input type="checkbox"/> GRAND MONTAUBAN	<input type="checkbox"/> CCAS
<input type="checkbox"/> AUTRES (préciser)	<input type="checkbox"/> SCOT	<input type="checkbox"/> SIRTOMAD

<input type="checkbox"/> FORMATION	<input type="checkbox"/> DEPLACEMENT PROFESSIONNEL	<input type="checkbox"/> COUVERTURE ADMINISTRATIVE
------------------------------------	--	--

Identification de l'agent

Nom/Prénom : M ^{me} Brigitte BAREGES	Direction et Service : Cabinet M ^{me} le Maire	Grade :
N° de téléphone et adresse mail professionnel : 05.67.05.53.77. swalkin@ville-montauban.fr	N° de téléphone et adresse mail personnel : (Facultatif : permet un remboursement plus rapide)	

Itinéraire/destination/objet

Résidence administrative (lieu de travail)	Résidence familiale (domicile)
Lieu de départ : Aéroport de Toulouse	Lieu de destination : 30 avenue Corentin Carisou - Paris
Date et heure de départ : mardi 14 février 2023 à 7h00	Organisme de formation/ de destination : La Villette - Cité des Sciences
Lieu de retour : Aéroport de Toulouse	Intitulé de la formation/ objet du déplacement professionnel Exposition "Evolutions industrielles"
Date et heure de retour : mardi 14/02/2023 à 13h15	

Mode de transport

Train Avion Véhicule de service Véhicule personnel* Covoiturage

Si vous utilisez votre véhicule personnel, joindre une copie de votre carte grise

veuillez nous prévenir par mail (service formation ou service finances selon l'objet de votre déplacement) si vous avez un changement sans votre mode de transport, pour que l'assurance et le remboursement soient valides.

atteste avoir pris connaissance du règlement relatif à l'usage des véhicules de service

atteste être en possession d'un permis de conduire conforme à la réglementation en vigueur

Date et Signature de l'intéressé 	Date et Signature du supérieur hiérarchique	Visa de la Direction Générale des Services
---	---	--

Billet Electronique (E-ticket)

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir effectué une réservation pour un vol :

- **Toulouse - Blagnac (France) / Paris - Orly (France)**, départ le **14/02/2023** à 07h00
- **Paris - Orly (France) / Toulouse - Blagnac (France)**, départ le **14/02/2023** à 12h00

Merci de vérifier que les noms, les dates et les trajets sont conformes à votre demande.

Références de votre réservation

Référence compagnie: **SZZGCL**

A utiliser si vous souhaitez vous enregistrer et éditer votre carte d'embarquement sur le site de la compagnie. Vous pourrez aussi confirmer votre présence sur le vol et choisir votre siège à bord ou d'autres services.

Il est IMPERATIF de consulter votre boîte e-mail jusqu'à la veille de votre départ.

Vol Aller

Durée Totale : 01h 25m

AF mar. 14 févr. 2023

Durée : 01h 25m

Air France - AF6105 - Opéré par Air France - Airbus A320-100/200 Ceo

TLS

→ **ORY**

07:00

08:25

Toulouse Blagnac

Paris Orly - Terminal 2

Classe Economique

Vol Retour

Durée Totale : 01h 15m

AF mar. 14 févr. 2023

Durée : 01h 15m

Air France - AF6116 - Opéré par Air France - Airbus A318

ORY

→ **TLS**

12:00

13:15

Paris Orly - Terminal 3

Toulouse Blagnac

Classe Economique

Votre dépense carbone calculée s'élève à **314 Kg** de CO2 par passager

Passager(s) et numéro(s) de billet électronique

Les espaces, tirets et accents ne sont pas supportés par certains systèmes informatiques aériens. Pour cette raison, il se peut que vos prénoms/noms apparaissent sous un format différent dans ce document. Pas d'inquiétude !

Civilité / Prénom / Nom

Mme. / Brigitte / Bareges

E-ticket n° : **0571488053818**

Née le 01/05/1953 (Adulte)

Aller

TLS → ORY

 Aucun bagage en soute

Retour

ORY → TLS

 Aucun bagage en soute

Important !

A l'enregistrement, adulte, enfant et bébé doivent présenter une pièce d'identité individuelle (carte d'identité ou passeport), en cours de validité avec photographie, conforme aux formalités d'entrée du pays de transit et/ou destination. Tous les passagers doivent être en règle avec les autorités locales: police, douane, santé.

Conseils aux voyageurs

Avant de partir :

Vérifiez impérativement selon votre nationalité que vous êtes en règle au niveau des formalités administratives et sanitaires auprès des autorités locales du pays de destination et du/des pays de transit, dans lequel vous vous rendez.

Site/Bases/Urls officiels pour les ressortissants français : Diplomatie.gouv.fr, Douane.gouv.fr et pasteur.fr et pour les ressortissants d'autres pays, contactez le consulat du pays de destination et du pays de transit.

Enregistrement :

Nous vous invitons à vous présenter au comptoir d'enregistrement à l'aéroport, minimum 3 heures avant le décollage pour les vols internationaux, 1h30 pour les vols domestiques France (sauf mention contraire sur votre document de voyage).

Pour gagner du temps, sachez que certaines compagnies aériennes vous proposent aussi de vous enregistrer directement sur leur site, de quelques jours à plusieurs heures avant le départ. Attention, certaines compagnies peuvent vous facturer ces services.

Dans l'avion :

Certains objets sont interdits en bagage cabine comme les ciseaux, couteaux, coupe-angle mais aussi le transport des liquides, gels, crèmes ou aérosols. Toutes les matières dangereuses ou toxiques sont aussi formellement interdites en cabine. Consultez l'article de la Direction Générale de l'Aviation Civile pour [plus d'informations](#).

MisterFly SAS - 25 rue de Ponthieu 75008 Paris - SAS au capital de 134 125€ - RCS Paris 807 712 690 - TVA intracommunautaire: FR 94807712690 - Immatriculation n° IM075140074 auprès d'ATOUT FRANCE 79/81 rue de Cléchy 75009 Paris - RCP: MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9 France - garantie financière auprès l'APST - 15 Avenue Carnot, 75017 Paris, France - IATA n°20265162

ETAT DE FRAIS DE DEPLACEMENT PROFESSIONNEL

VILLE DE MONTAUBAN

MME BAREGES BRIGITTE

CABINET

MAIRE

OBJET

EXPOSITION EVOLUTIONS INDUSTRIELLES

DATES

14/02/2023

LIEU

PARIS

	QUANTITE	P.U.	TOTAL
REPAS			0,00
AVION			0,00
TRAIN			0,00
PARKING			0,00
NUITE			35,00
TAXI	1	35,00	36,00
TAXI	1	36,00	0,00
			0,00
			71,00
TOTAL			

Arrêté à la somme de : Soixante et Onze Euros.

PJ: divers justificatifs

Fait à Montauban le:

28/02/2023

Certifié exact par

l'Elu



Ordre de Mission

A adresser à la direction générale au moins 3 jours avant votre départ

<input checked="" type="checkbox"/> VILLE	<input type="checkbox"/> GRAND MONTAUBAN	<input type="checkbox"/> CCAS
<input type="checkbox"/> AUTRES (préciser)	<input type="checkbox"/> SCOT	<input type="checkbox"/> SIRTOMAD

<input type="checkbox"/> FORMATION	<input type="checkbox"/> DEPLACEMENT PROFESSIONNEL	<input type="checkbox"/> COUVERTURE ADMINISTRATIVE
------------------------------------	--	--

Identification de l'agent

Nom/Prénom : <i>M^{me} Brigitte BAREGES</i>	Direction et Service : <i>Cabinet M^{me} le Maire</i>	Grade :
N° de téléphone et adresse mail professionnel : <i>05.67.05.53.77.</i> <i>ssalhin@ville-montauban.fr</i>	N° de téléphone et adresse mail personnel : (Facultatif : permet un remboursement plus rapide)	

Itinéraire/destination/objet

Résidence administrative (lieu de travail)	Résidence familiale (domicile)
Lieu de départ : <i>Aéroport de Toulouse</i>	Lieu de destination : <i>30 avenue Corentin Carisou - Paris</i>
Date et heure de départ : <i>mardi 14 février 2023 à 7h00</i>	Organisme de formation/ de destination : <i>La Villette - Cité des Sciences</i>
Lieu de retour : <i>Aéroport de Toulouse</i>	Intitulé de la formation/ objet du déplacement professionnel <i>Exposition "Évolutions industrielles"</i>
Date et heure de retour : <i>mardi 14/02/2023 à 13h15</i>	

Mode de transport

Train <input type="checkbox"/>	Avion <input checked="" type="checkbox"/>	Véhicule de service <input type="checkbox"/>	Véhicule personnel* <input type="checkbox"/>	Covoiturage <input type="checkbox"/>
--------------------------------	---	--	--	--------------------------------------

Si vous utilisez votre véhicule personnel, joindre une copie de votre carte grise

veuillez nous prévenir par mail (service formation ou service finances selon l'objet de votre déplacement) si vous avez un changement dans votre mode de transport, pour que l'assurance et le remboursement soient valides.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement relatif à l'usage des véhicules de service

J'atteste être en possession d'un permis de conduire conforme à la réglementation en vigueur

Date et Signature de l'intéressé 	Date et Signature du supérieur hiérarchique	Visa de la Direction Générale des Services
---	---	--

TAXIS PARISIENS

MONTANT PAYÉ : 26 €
(Amount paid)

Nom du client :
(Client name)

Lieu de départ : Paris 15
(Departure place)

Lieu d'arrivée : Orly
(Arrival place)

Date : 14/02/23 Heure de départ :
(Departure time)

Date : 14/02/23 Heure d'arrivée :
(Arrival time)

N° minéralogique obligatoire :

FE-029-FV
M.CHAKER

PRISE EN CHARGE : 2,60 €			
Tarif A : 1,10 € par km.		Tarif horaire A : 34,13 €	
Tarif B : 1,41 € par km.		Tarif horaire B : 43,92 €	
Tarif C : 1,62 € par km.		Tarif horaire C : 36,05 €	
TARIFS APPLICABLES	A	B	C
ZONE URBAINE Paris jusqu'au boulevard périphérique, celui-ci inclus dans la zone	10 h à 17 h lundi ou samedi	17 h à 19 h lundi au samedi 7 h à 24 h les dimanches 0 h à 24 h les jours fériés	00 h à 07 h dimanches y compris ceux fériés
ZONE SUBURBAINE Fin de la zone des taxis parisiens et desserte des aéroports d'Orly, de Roissy et du parc des expositions de Villepinte		7 h à 19 h lundi ou samedi	19 h à 07 h lundi au samedi 0 h à 24 h dimanches et jours fériés
AU-DELÀ DE LA ZONE SUBURBAINE			Quels que soient le jour et l'heure
Prix des forfaits aéroport		Airport fixed prices	
Entre l'aéroport de Paris CDG et Paris "Rive droite" : 53 €	Between Paris CDG airport and Paris "right bank" : €53	Entre l'aéroport de Paris CDG et Paris "Rive gauche" : 58 €	Between Paris CDG airport and Paris "left bank" : €58
Entre l'aéroport de Paris Orly et Paris "Rive droite" : 37 €	Between Paris Orly airport and Paris "right bank" : €37	Entre l'aéroport de Paris Orly et Paris "Rive gauche" : 32 €	Between Paris Orly airport and Paris "left bank" : €32

N° Stat.: 12517
N° Immat.: GA-410-XJ
Commune de rattachement: PARIS

N° Reçu: 450
Date: 14/02/2023
Départ: 08:59 Arrivée: 09:46
Distance: 16.4 km
Lieu départ:

Lieu arrivée:

Tarif(s) appliqué(s)
ORLY-RG 35.00
TOTAL TTC 35.00 €
Total TVA 10.00% 3.18 €
Total HT 31.82 €

Péages €
TOTAL TTC €

Le tarif minimum, suppl. inclus, susceptible d'être perçu pour une course est fixé à 7.30 €

Adresse de réclamation:
BUREAU DES TAXIS
ET DES TRANSPORTS PUBLICS
36 RUE DES MORILLONS
75015 PARIS

Nom client:

Adresse client:

Exemplaire client

Billet Electronique (E-ticket)

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir effectué une réservation pour un vol :

- **Toulouse - Blagnac (France) / Paris - Orly (France)**, départ le **14/02/2023** à 07h00
- **Paris - Orly (France) / Toulouse - Blagnac (France)**, départ le **14/02/2023** à 12h00

Merci de vérifier que les noms, les dates et les trajets sont conformes à votre demande.

Références de votre réservation

Référence compagnie: SZZGCL

A utiliser si vous souhaitez vous enregistrer et éditer votre carte d'embarquement sur le site de la compagnie. Vous pourrez aussi confirmer votre présence sur le vol et choisir votre siège à bord ou d'autres services.

Il est IMPERATIF de consulter votre boîte e-mail jusqu'à la veille de votre départ.

Vol Aller

Durée Totale : 01h 25m

AF mar. 14 févr. 2023

Durée : 01h 25m

Air France - AF6105 - Opéré par Air France - Airbus A320-100/200 Ceo

TLS

→ **ORY**

07:00

08:25

Toulouse Blagnac

Paris Orly - Terminal 2

Classe Economique

Vol Retour

Durée Totale : 01h 15m

AF mar. 14 févr. 2023

Durée : 01h 15m

Air France - AF6118 - Opéré par Air France - Airbus A318

ORY

→ **TLS**

12:00

13:15

Paris Orly - Terminal 3

Toulouse Blagnac

Classe Economique

Votre dépense carbone calculée s'élève à **314 Kg** de CO2 par passager

Passager(s) et numéro(s) de billet électronique

Les espaces, tirets et accents ne sont pas supportés par certains systèmes informatiques aériens. Pour cette raison, il se peut que vos prénoms/noms apparaissent sous un format différent dans ce document. Pas d'inquiétude !

Civilité / Prénom / Nom

Mme. / Brigitte / Bareges

E-ticket n° : **0571488053818**

Née le 01/05/1953 (Adulte)

Aller

TLS → ORY

 Aucun bagage en soute

Retour

ORY → TLS

 Aucun bagage en soute

Important !

A l'enregistrement, adulte, enfant et bébé doivent présenter une pièce d'identité individuelle (carte d'identité ou passeport), en cours de validité avec photographie, conforme aux formalités d'entrée du pays de transit et/ou destination. Tous les passagers doivent être en règle avec les autorités locales: police, douane, santé.

Conseils aux voyageurs

Avant de partir :

Vérifiez impérativement selon votre nationalité que vous êtes en règle au niveau des formalités administratives et sanitaires auprès des autorités locales du pays de destination et du/des pays de transit, dans lequel vous vous rendez.

SiteBaseUrIs officiels pour les ressortissants français : Diplomatie.gouv.fr, Douane.gouv.fr et pasteur.fr et pour les ressortissants d'autres pays, contactez le consulat du pays de destination et du pays de transit.

Enregistrement :

Nous vous invitons à vous présenter au comptoir d'enregistrement à l'aéroport, minimum 3 heures avant le décollage pour les vols internationaux, 1h30 pour les vols domestiques France (sauf mention contraire sur votre document de voyage).

Pour gagner du temps, sachez que certaines compagnies aériennes vous proposent aussi de vous enregistrer directement sur leur site, de quelques jours à plusieurs heures avant le départ. Attention, certaines compagnies peuvent vous facturer ces services.

Dans l'avion :

Certains objets sont interdits en bagage cabine comme les ciseaux, couteaux, coupe-ongle mais aussi le transport des liquides, gels, crèmes ou aérosols. Toutes les matières dangereuses ou toxiques sont aussi formellement interdites en cabine. Consultez l'article de la Direction Générale de l'Aviation Civile pour [plus d'informations](#).

MisterFly SAS - 25 rue de Ponthieu 75008 Paris - SAS au capital de 134 125€ - RCS Paris 807 712 690 - TVA intracommunautaire FR 94807712690 - Immatriculation n° IM075140074 auprès d'ATOUT FRANCE 79/81 rue de Clichy 75009 Paris - RCP: MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9 France - garantie financière auprès l'APST - 15 Avenue Carnot, 75017 Paris, France - IATA n°20265162

ETAT DE FRAIS DE DEPLACEMENT PROFESSIONNEL**VILLE DE MONTAUBAN**

AGENT	MME BAREGES BRIGITTE		
SERVICES	MAIRE		
OBJET	INVITATION DEFILE DE MODE OSAGE		
DATES	DU 18 AU 21/05/2023		
LIEU	CANNES		
DISTANCE			
	QUANTITE	P.U.	TOTAL
REPAS	1	205,00	205,00
REPAS	1	92,00	92,00
PEAGE			0,00
TRAIN			0,00
DISTANCE			0,00
CARBURANT	1	50,12	50,12
RATP			0,00
NUITEE	1	1020,90	1 020,90
TOTAL			1 368,02

Arrêté à la somme de : Mille Trois Cent Soixante Huit Euros et 02 Cts.

PJ:divers justificatifs

Fait à Montauban le:

25/05/2023

Certifié exact par
L'ELUE

Ordre de Mission

A adresser au Directeur Général Adjoint Référent ou DGS si service rattaché au moins 3 jours avant votre départ

<input checked="" type="checkbox"/> VILLE	<input type="checkbox"/> GRAND MONTAUBAN	<input type="checkbox"/> CCAS
<input type="checkbox"/> AUTRES (préciser)	<input type="checkbox"/> SCOT	<input type="checkbox"/> SIRTOMAD

<input type="checkbox"/> FORMATION	<input checked="" type="checkbox"/> DEPLACEMENT PROFESSIONNEL	<input type="checkbox"/> COUVERTURE ADMINISTRATIVE
------------------------------------	---	--

Identification de l'agent

Nom/Prénom : Brigitte BAREGES	Direction et Service : CABINET	Grade : Maire
N° de téléphone et adresse mail professionnel : bbareges@ville-montauban.fr 05.63.22.12.99	N° de téléphone et adresse mail personnel : (Facultatif : permet un remboursement plus rapide)	

Itinéraire/destination/objet

Résidence administrative (lieu de travail) 9 rue de l'Hôtel de Ville 82000 MONTAUBAN	Résidence familiale (domicile) 16 rue Léon de Malleville 82000 MONTAUBAN
Lieu de départ : MONTAUBAN Date et heure de départ : 18/05/23 à 14h00	Lieu de destination : CANNES Organisme de formation/ de destination : Hôtel de Gray d'Albion
Lieu de retour : MONTAUBAN Date et heure de retour : 21/05/23 à 18h	Intitulé de la formation/ objet du déplacement professionnel Imitation Défilé de mode OSAGE

Mode de transport

Train <input type="checkbox"/>	Avion <input type="checkbox"/>	Véhicule de service <input checked="" type="checkbox"/>	Véhicule personnel* <input type="checkbox"/>	Covoiturage <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--------------------------------	---	--	--------------------------------------

* Si vous utilisez votre véhicule personnel, joindre une copie de votre carte grise

Veuillez nous prévenir par mail (service formation ou service finances selon l'objet de votre déplacement) si vous avez un changement dans votre mode de transport, pour que l'assurance et le remboursement soient valides.

- atteste avoir pris connaissance du règlement relatif à l'usage des véhicules de service
- atteste être en possession d'un permis de conduire conforme à la réglementation en vigueur

Date et Signature de l'intéressé 20 MAI 2023	NOM / Date et Signature du supérieur hiérarchique	NOM et Visa du DGA référent ou DGS si service rattaché
---	--	---

CANNELE ARZENS NORD
Alinéa d'Arzens Nord 001
11290
Tel : 04 68 76 70 80
RCS 30580099700952 - NAF

QUITTANCE COPIE

TRANSACTION ACCEPTEE
Date 21-05-2023 16:27:43

*
Pompe 6 SP98
Volume 24.80 l
Prix € 2.021/4
€ 50.12

*
TOT TTC € 50.12
TVA 20.00 % € 8.35
Net € 41.77

CARTE BANCAIRE

a0000000421010

CB
le 21/05/23 a 16:25:58

DYNEFF DAC STARN

11290

ARZENS

2135211 30002

30580099700952

*****5794

175649CAE1D86F1D

155 001 002551

C @

No AUTO : 432892

MONTANT REEL

EUR 50.12

DEBIT

TICKET CLIENT
A CONSERVER

Numéro station 0085

No. ticket 0384550249

51-019253-56188886

DYNEFF VOUS REMERCIE DE
VOTRE VISITE

1

2

CANNELLE

32 RUE DES SERRES

06400 CANNES

TEL 04.93.38.72.79

514 273 721 00019 - 553A - FR

Table 42

4 Couverts

Note de frais Ticket N°83 351

19/05/2023

JUSTIFICATIF NON VALABLE POUR
ENCAISSEMENT

Qté Article Prix total

4 Repas complet 205,00 € (C)

PU 51,25 €

4 Articles facturés / 1 Table

TOTAL

205,00 €

	HT	TVA	TTC
TVA(1) 20,00 %	41,67 €	8,33 €	50,00 €
TVA(2) 10,00 %	140,91 €	14,09 €	155,00 €
Total	182,58 €	22,42 €	205,00 €

19/05/2023 15:10:37

V.2.16.0.102

B0023UC*2b

To: Notes Ventes

Num duplicata N°1

RSC: B0023UDID

Nb d'impression : 1 TDoc: Note de frais

Poste 1

Référence : T42

OUVERT TOUTS LES SOIRS PENDANT L'ETÉ
OPEN FOR DINNER DURING SUMMER

Merci de votre visite, à bientôt
PRIX NET - SERVICE COMPRIS

3

BELLA NAPOLI
14 Boulevard du Jeu de Ballon
06130 Grasse
0493363846
BELLA NAPOLI
41224453500016
bellanapoli@windowslive.com

19/05/2023 23:04

Salle : Bar

Serveur : H.

Prix en €

Justificatif

4 x Repas complet 92,00

Total TTC Dû : 92,00

Total HT :	81,82
TVA 10,00%	6,18
TVA 20,00%	4,00

Pro-forma

Fre_U7816-U7816005731/2 [U7816-3174330-N°56]

Imprimé le 19/05/23 - 23:05

Merci de votre visite, à bientôt

La Tour Carree
11 chemin des Chèvrefeuilles
06530 Peymenade

AVLTC
Domaine La Tour Carrée
11 chemin des Chèvrefeuilles
06530 PEYMEINADE
Tél:04.22.48.04.43
N° Siret :330 057 100 000 35
APE 5520Z

M. BAREGES
Mairie de Montauban
82000 MONTAUBAN

Peymenade le 21 mai 2023

FACTURE 2023050066-3667

R2SERVATION 4869

Séjour Booking du 18 au 21 mai 2023 // 3 chambres

3 chambre pour 3 nuits	872.10 €
12 Taxe de sjour a 1.50 €	18.00 €
12 Petit déjeuner : à 10.90€	130.80 €
TotTal ttc	1020.90€
Paiement CB	1020.90€
Reste du :	o€

Taux de TVA : 10 % montant HT : 911.73 TVA 91.17€

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS – MADAME BRIGITTE BAREGES
DEPLACEMENT PROFESSIONNEL – CANNES – DU 18 AU 21 MAI 2023

Hébergement :

La Tour Carrée
11 chemin des Chèvrefeuilles
06530 Peymenade

Total pour 3 nuits : 1020,90€

Transport :

Frais d'essence (*ticket n°1*) du 21 mai 2023

Total : 50,12€

Restauration :

- *Ticket n°2* : Vendredi 19 mai 2023

Restaurant CANNELLE
32 rue des Serbes
06400 Cannes

Total : 205€

- *Ticket n°3* : Vendredi 19 mai 2023

Restaurant BELLA NAPOLI
14 boulevard du Jeu de Ballon
06130 Grasse

Total : 92€

Total Restauration : 297€

Total global : 1368,02 €

Somme à rembourser à Brigitte Barèges

SARL MILA ESCAPADE
MANDATAIRE PROMOVACANCES
82000 MONTAUBAN
05.32.09.98.14

promovacances.mtb@gmail.com

TVA intracommunautaire : FR30890051345
SARL au capital de 10 000 €
IMMATRICULATION ATOUT France: IM082210001

Numéro CV : COL2023/10-1

Mairie de Montauban
9 Rue de l'Hôtel de ville
82000 MONTAUBAN

Fait à MONTAUBAN
Le 19/10/23

Numéro de l'article	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant
Debours	Facture KARAVEL N°F230806442	1		363,99 €
Montant HT	Taux TVA	Montant TVA		
363,99	0%	- €	TOTAL HT :	363,99 €
			TOTAL TVA :	- €
			TOTAL TTC :	363,99 €
			SOLDE DÙ :	363,99 €

DOMICILIATION :BNP MONTAUBAN
CODE BANQUE : 30004 CODE GUICHET : 00184
IBAN : FR76 3000 4001 8400 0102 2655 005

COMPTE : 00010226550

CLE : 05



FACTURE

Facture n°**XE3080000Y**

MONTAUBAN MAIRIE
9 RUE DE L HOTEL DE VILLE 82000
MONTAUBAN

Paris, mercredi 9 août 2023

Destination: **FRANCE**
Départ le: **05/10/23**
Retour le: **06/10/23**
Noms & Prénoms des participants:
TAURINES BAREGES / BRIGITTE Mme ADT
(01/05/1953)

Toulouse - Paris
2J/1N - TOULOUSE A PARIS
Aucun repas

Votre facture:

facture n°f230806442
date 09/08/2023
montant 363,99

désignation	qté	prix unit	total ttc
sejour a la carte (sac-)	1	216,00	216,00
taxes aéroport (ta)	1	107,99	107,99
frais de dossier/pers. (tq)	1	20,00	20,00
frais d'agence / personne (b0008)	1	20,00	20,00

			363,99

09/08/2023cb web aut mila escapade 364

acompte : 363,99
reste dû : 0,00

*N'oubliez pas de vérifier la validité des passeports ou cartes d'identité (selon votre destination) de chaque voyageur, bébés & enfants compris. Les voyageurs de nationalité étrangère doivent s'assurer des formalités nécessaires à leur séjour (visa, passeport,...)
Nous vous souhaitons un agréable voyage.*



La vente de voyages sous la marque **Promovacances.com** est assurée par **Karavel SAS** au capital de 145.131.987 euros - 17 rue de l'Echiquier 75010 Paris - RCS Paris B 532 321 916 - Immatriculation "Atout France": 1M075140042, 79/81 rue de Clichy 75009 Paris - RCP: Helvetia Assurances, 25 quai Lamandé 76600 Le Havre - Garantie Financière: APST, 15 av Carnot 75017 Paris - TVA Intracommunautaire: FR 52 532 321 916 - Mail: sulvi-de-commande@service-voyages.com.

**FRAM VOYAGES**

16 Place Franklin Roosevelt

82000 MONTAUBAN

Tél. : 05 24 00 00 24 / Fax : 05 63 92 78 01

agence.montauban@fram.fr

Facture N° F75101581 du 14/09/2023

ORIGINAL

Référence Client : C7500049

Dossier suivi par : Florence B.

Dossier voyage : D0005648

Page 1/4

VILLE DE MONTAUBAN

9 Rue de l'Hotel de ville

82000 MONTAUBAN

Prestations / Frais				
N° pièce	Compagnie	Libellé	Voyageur	Montant
05793882931420	AIR FRANCE Classe : E CO2 (en Kg) : 185.2	TOULOUSE/ORLY/TOULOUSE Départ le 21/11/2023, Retour le 23/11/2023 Taxe aéroport : 61,79 Type billet : Billet Electronique	DEVILLE/THIERRY	230,79
05793882931420		FRAIS D'AGENCE NON REMBOURSABLES H.T.	DEVILLE/THIERRY	16,67
		T.V.A FRAIS D'AGENCE NON REMBOURSABLES		3,33
CV925940640	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	MONTAUBAN VILLE BOURBON/PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2 Départ le 21/11/2023 Type billet : Billet Electronique	CHEKLIT/NADIA	97,00
CV925940651	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2/MONTAUBAN VILLE BOURBON Départ le 26/11/2023 Type billet : Billet Electronique	CHEKLIT/NADIA	86,00
CV925940660	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	MONTAUBAN VILLE BOURBON/PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2 Départ le 21/11/2023 Type billet : Billet Electronique	SI BELKACEM CONDAMINES/SABINE	97,00
CV925940671	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2/MONTAUBAN VILLE BOURBON Départ le 26/11/2023 Type billet : Billet Electronique	SI BELKACEM CONDAMINES/SABINE	86,00
CV925962971	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	MONTAUBAN VILLE BOURBON/PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2 Départ le 21/11/2023 Type billet : Billet Electronique	BAREGES/BRIGITTE	132,00
CV925962980	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2/MONTAUBAN VILLE BOURBON Départ le 23/11/2023 Type billet : Billet Electronique	BAREGES/BRIGITTE	132,00
CV925963091	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	MONTAUBAN VILLE BOURBON/PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2 Départ le 21/11/2023 Type billet : Billet Electronique	BERLY/MARIE CLAUDE	132,00
CV925963100	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2/MONTAUBAN VILLE BOURBON Départ le 23/11/2023 Type billet : Billet Electronique	BERLY/MARIE CLAUDE	132,00
CV925963071	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	MONTAUBAN VILLE BOURBON/PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2 Départ le 21/11/2023 Type billet : Billet Electronique	BOISSAT DE MAZERAT/ SEBASTIEN	132,00

} 264€

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce, modifié par la loi n° 2008-776 du 04/08/2008 - art.92, un intérêt de retard sera demandé pour tout paiement effectué au delà de la date d'échéance par application d'un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40,00 EUR. Mise en application du régime de la marge bénéficiaire, Article 26 et 26 bis de la 6ème directive. TVA : Régime particulier - Agence de voyages.

**FRAM VOYAGES**

16 Place Franklin Roosevelt

82000 MONTAUBAN

Tél. : 05 24 00 00 24 / Fax : 05 63 92 78 01

agence.montauban@fram.fr

Facture N° F75101581 du 14/09/2023**ORIGINAL**

Référence Client : C7500049

Dossier suivi par : Florence B.

Dossier voyage : D0005648

Page 2/4

VILLE DE MONTAUBAN

9 Rue de l'Hotel de ville

82000 MONTAUBAN

Prestations / Frais				
N° pièce	Compagnie	Libellé	Voyageur	Montant
CV925963080	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2/MONTAUBAN VILLE BOURBON Départ le 23/11/2023 Type billet : Billet Electronique	BOISSAT DE MAZERAT/ SEBASTIEN	132,00
CV925963011	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	MONTAUBAN VILLE BOURBON/PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2 Départ le 21/11/2023 Type billet : Billet Electronique	BOUCINHA/BRIGITTE	132,00
CV925963020	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2/MONTAUBAN VILLE BOURBON Départ le 23/11/2023 Type billet : Billet Electronique	BOUCINHA/BRIGITTE	132,00
CV925963111	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	MONTAUBAN VILLE BOURBON/PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2 Départ le 21/11/2023 Type billet : Billet Electronique	BOUTON/BERNARD	132,00
CV925963120	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2/MONTAUBAN VILLE BOURBON Départ le 23/11/2023 Type billet : Billet Electronique	BOUTON/BERNARD	132,00
CV925963031	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	MONTAUBAN VILLE BOURBON/PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2 Départ le 21/11/2023 Type billet : Billet Electronique	CHAUMONT/SOPHIE	132,00
CV925963040	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2/MONTAUBAN VILLE BOURBON Départ le 23/11/2023 Type billet : Billet Electronique	CHAUMONT/SOPHIE	132,00
CV925962991	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	MONTAUBAN VILLE BOURBON/PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2 Départ le 21/11/2023 Type billet : Billet Electronique	PAGES/LAURENCE	132,00
CV925963000	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2/MONTAUBAN VILLE BOURBON Départ le 23/11/2023 Type billet : Billet Electronique	PAGES/LAURENCE	132,00
CV925963051	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	MONTAUBAN VILLE BOURBON/PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2 Départ le 21/11/2023 Type billet : Billet Electronique	PONS/RAPHAEL	132,00
CV925963060	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2/MONTAUBAN VILLE BOURBON Départ le 23/11/2023 Type billet : Billet Electronique	PONS/RAPHAEL	132,00

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce, modifié par la loi n° 2008-776 du 04/08/2008 - art.92, un intérêt de retard sera demandé pour tout paiement effectué au delà de la date d'échéance par application d'un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40,00 EUR. Mise en application du régime de la marge bénéficiaire. Article 26 et 26 bis de la 6ème directive. TVA : Régime particulier - Agence de voyages.

**FRAM VOYAGES**

16 Place Franklin Roosevelt
82000 MONTAUBAN
Tél. : 05 24 00 00 24 / Fax : 05 63 92 78 01
agence.montauban@fram.fr

Facture N° F75101581 du 14/09/2023**ORIGINAL**

Référence Client : C7500049

Dossier suivi par : Florence B.

Dossier voyage : D0005648

Page 3/4

VILLE DE MONTAUBAN

9 Rue de l'Hotel de ville

82000 MONTAUBAN

Prestations / Frais				
N° pièce	Compagnie	Libellé	Voyageur	Montant
CV925981291	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	MONTAUBAN VILLE BOURBON/PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2 Départ le 21/11/2023 Type billet : Billet Electronique	FOISSAC/JEAN PIERRE	132,00
CV925981300	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2/MONTAUBAN VILLE BOURBON Départ le 23/11/2023 Type billet : Billet Electronique	FOISSAC/JEAN PIERRE	132,00
CV925981311	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	MONTAUBAN VILLE BOURBON/PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2 Départ le 21/11/2023 Type billet : Billet Electronique	GEA/SOLAL	132,00
CV925981320	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2/MONTAUBAN VILLE BOURBON Départ le 23/11/2023 Type billet : Billet Electronique	GEA/SOLAL	132,00
CV925981351	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	MONTAUBAN VILLE BOURBON/PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2 Départ le 21/11/2023 Type billet : Billet Electronique	GRIMAL/ANNE MARIE	132,00
CV925981360	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2/MONTAUBAN VILLE BOURBON Départ le 23/11/2023 Type billet : Billet Electronique	GRIMAL/ANNE MARIE	132,00
CV925981371	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	MONTAUBAN VILLE BOURBON/PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2 Départ le 21/11/2023 Type billet : Billet Electronique	HEULLAND/CLARISSE	132,00
CV925981380	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2/MONTAUBAN VILLE BOURBON Départ le 23/11/2023 Type billet : Billet Electronique	HEULLAND/CLARISSE	132,00
CV925981391	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	MONTAUBAN VILLE BOURBON/PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2 Départ le 21/11/2023 Type billet : Billet Electronique	KEBOUCHE/MATHIEU	132,00
CV925981400	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2/MONTAUBAN VILLE BOURBON Départ le 23/11/2023 Type billet : Billet Electronique	KEBOUCHE/MATHIEU	132,00
CV925981411	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	MONTAUBAN VILLE BOURBON/PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2 Départ le 21/11/2023 Type billet : Billet Electronique	LAABID/KHALID	132,00

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce, modifié par la loi n° 2008-776 du 04/08/2008 - art.92, un intérêt de retard sera demandé pour tout paiement effectué au delà de la date d'échéance par application d'un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40,00 EUR. Mise en application du régime de la marge bénéficiaire. Article 26 et 26 bis de la 6ème directive. TVA : Régime particulier - Agence de voyages.



FRAM VOYAGES
 16 Place Franklin Roosevelt
 82000 MONTAUBAN
 Tél. : 05 24 00 00 24 / Fax : 05 63 92 78 01
 agence.montauban@fram.fr

Facture N° F75101581 du 14/09/2023 ORIGINAL
 Référence Client : C7500049
 Dossier suivi par : Florence B.
 Dossier voyage : D0005648 Page 4/4

VILLE DE MONTAUBAN
 9 Rue de l'Hotel de ville
 82000 MONTAUBAN

Prestations / Frais				
N° pièce	Compagnie	Libellé	Voyageur	Montant
CV925981420	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2/MONTAUBAN VILLE BOURBON Départ le 23/11/2023 Type billet : Billet Electronique	LAABID/KHALID	132,00
CV925981431	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	MONTAUBAN VILLE BOURBON/PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2 Départ le 21/11/2023 Type billet : Billet Electronique	LAGARRIGUE/VERONIQUE	132,00
CV925981440	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2/MONTAUBAN VILLE BOURBON Départ le 23/11/2023 Type billet : Billet Electronique	LAGARRIGUE/VERONIQUE	132,00
CV925981451	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	MONTAUBAN VILLE BOURBON/PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2 Départ le 21/11/2023 Type billet : Billet Electronique	MOURGUES/ARNAUD	132,00
CV925981460	SNCF Type tarif : PUB CO2 (en Kg) : 2.1 Classe : 1	PARIS MONTPARNASSE 1 ET 2/MONTAUBAN VILLE BOURBON Départ le 23/11/2023 Type billet : Billet Electronique	MOURGUES/ARNAUD	132,00
		FRAIS D'AGENCE NON REMBOURSABLES H.T.		150,00
		T.V.A FRAIS D'AGENCE NON REMBOURSABLES		30,00
			Total hors T.V.A	4 987,46
			Montant T.V.A	33,33
			Total T.T.C EUR	5 020,79

Total	
Report total prestations	5 020,79
Report total règlements	0,00
Solde Facture EUR	5 020,79

Echéance : 14/10/2023 Règlement à 30 jours

Récapitulatif TVA			
H.T.	Taux	T.V.A.	T.T.C
4 820,79	0,00 %	0,00	4 820,79
166,67	20,00 %	33,33	200,00

Informations complémentaires
 FRAIS D EMISSION BILLETS DE TRAIN : 10 € / billet soit 180 €.

Conformément à l'article L 441-6 du Code de Commerce, modifié par la loi n° 2008-776 du 04/08/2008 - art.92, un intérêt de retard sera demandé pour tout paiement effectué au delà de la date d'échéance par application d'un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40,00 EUR. Mise en application du régime de la marge bénéficiaire. Article 26 et 26 bis de la 6ème directive. TVA : Régime particulier - Agence de voyages.

RE: Devis - Ville de Montauban - 21 au 23 novembre 2023 en TRAIN

Laurent, Léa

Ven 08/09/2023 18:00

À : Florence BASON <fbason@fram.fr>

Cc : Boucinha, Brigitte <BBoucinha@ville-montauban.fr>

Bonjour Madame BASON,

Voici comme demandé la liste des élus pour la réservation en train :

- BAREGES Brigitte – 1/05/1953
- BOUCINHA Brigitte – 4/11/1964
- CHAUMONT Sophie – 1/08/1982
- PONS Raphaël – 1/11/1996
- BOISSAT de MAZERAT Sébastien – 11/08/1977
- BERLY Marie-Claude – 29/11/1948
- BOUTON Bernard – 9/05/1958
- CHEKLIT Nadia – 3/05/1965
- DEVILLE Thierry – 25/08/1963
- FOISSAC Jean-Pierre – 15/09/1969
- GEA Solal – 22/09/1998
- GRIMAL Anne-Marie – 6/08/1967
- HEULLAND Clarisse – 6/12/1970
- KEBOUCHE Mathieu – 27/04/1981
- LAABID Khalid – 20/04/1980
- LAGARRIGUE Véronique - 4/10/1960
- MOURGUES Arnaud – 17/08/1991
- SI BELKACEM CONDAMINES Sabine – 18/06/1971

Comme évoqué par mail, je vous confirme que nous réservons pour le trajet suivant :

Départ Montauban, le 21 novembre 2023 à 6h57 (arrivée à Montparnasse à 10h49)

Retour Montparnasse, le 23 novembre 2023 à 17h06 (arrivée à Montauban à 21h06)

Attention toutefois, 3 exceptions :

- Monsieur Thierry Deville souhaite un départ en après-midi le 21 novembre. Pouvez-vous nous réserver un aller différent pour lui ?
- Mesdames Si Belkacem et Cheklit souhaitent revenir le 26 novembre (départ à 19h11 à Montparnasse).

Je vous remercie pour votre retour,

Cordialement,

Léa LAURENT

Assistante

Cabinet du Maire

Mairie de Montauban

Tél : 05.63.22.12.99

l Laurent@ville-montauban.fr



De : Florence BASON <fbason@fram.fr>

Envoyé : mercredi 30 août 2023 14:36